

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Sciences sociales

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Licence - Sciences sociales	Jury par défaut	Tous les candidats	105	2209	413	578	17	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES SOCIALES :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines et sociales
Cette mention a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en sciences sociales, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome.

Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence en Sciences sociales laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La Licence en Sciences sociales requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources de nature diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions politiques, économiques et sociales

Les Sciences sociales impliquent, en effet, une dimension politique, économique et sociale.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence en sciences sociales aborde l'analyse de faits sociaux, des évolutions démographiques ou anthropologiques étudiés à partir d'enquêtes de terrain, de statistiques, de sondages, de documents. Elle donne aux étudiants une grande ouverture sur les sciences sociales y compris dans leurs dimensions économiques, historiques, géographiques [\[RO1\]](#) . Elle prépare ceux qui poursuivront leur formation au métier de démographe ou dans d'autres masters en sciences sociales. Elle fournit à tous les connaissances qui leur permettront d'appréhender les aspects démographiques, sociaux et anthropologiques des problèmes d'aménagement du territoire, de gestion des ressources humaines ou environnementales.

Les deux premières années sont organisées en tronc commun. En L3, les étudiants choisissent entre la démographie et la socio-anthropologie. Ces deux parcours comprennent un stage.

L'ensemble de la formation met l'accent sur l'acquisition des méthodes permettant la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle future, en consolidant les acquis de tou.te.s les étudiant.e.s qui en ont besoin dès la première année (tutorat et renforcements ciblés).

Les enseignements sont dispensés à l'Institut de Démographie de l'Université Paris 1 (IDUP) et au Département de Sociologie de l'UFR de Philosophie, au 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris.

L1 :IDUP - Centre PMF Bureau C 18-02 - 01 44 07 86 46 - idup@univ-paris1.fr

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux retenues par la commission de 2023 se fondent sur la même logique de classement que les trois années précédentes. Il s'agit de classer les candidats au mérite, du « meilleur » au « moins bon » mais en veillant à donner une chance à une diversité de profil, notamment les boursiers, les candidats issus d'établissements des académies proches de l'université (Paris, Créteil) mais aussi des autres académies, les réorientés, les filières générales et l'éventail de leurs spécialités, les filières techniques et professionnels, les candidats avec des parcours atypiques (scolarité à l'étranger, diplôme d'accès aux études universitaires).

La méthode consiste à séparer la population en différents groupes selon ces critères puis à effectuer au sein de chacun des groupes un classement fondé essentiellement sur les notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat. L'interclassement des candidats de tous les groupes donne le classement général.

Les décisions de la commission d'examen des vœux se sont principalement fondées sur un pré-classement automatisé et programmé par les membres de la commission sous le logiciel SAS. La méthodologie du pré-classement automatique est détaillée ci-dessous.

Méthodologie détaillée du pré-classement automatique

On crée 17 groupes de candidats de la façon suivante :

On s'intéresse tout d'abord aux candidats qui ne disposent pas dans leur dossier de note antérieure leur permettant d'être comparés aux candidats majoritaires ayant un baccalauréat en filière générale ou technique/technologique (STMG, ST2S, STI2D). Ces candidats sans note antérieure sont soit des candidats ayant validé un bac international, soit des candidats inscrits en DAEU, soit des candidats en filière professionnelle, soit des candidats ayant passé un baccalauréat français avant 2016. Pour les 121 candidats concernés, nous avons examiné les candidatures manuellement en lisant attentivement l'ensemble du dossier et en particulier la qualité du dossier scolaire et la pertinence des lettres de motivation. A l'issue de cet examen, les candidats sans note antérieure ont eu une note allant de 0 à 20. Les candidats sans note antérieure ayant reçu une note supérieure ou égale à 10 par la commission au regard du dossier forment un premier groupe de 85 candidats qui seront interclassés en haut du classement. Les autres candidats sans note antérieure ayant reçu une note strictement inférieure à 10 au regard du dossier forment un deuxième groupe de 36 candidats en bas du classement. Nous traitons ensuite les étudiants inscrits en filière générale ou technique passant le baccalauréat en 2023. Pour comparer les bacheliers entre eux toutes spécialités confondues, on s'appuie sur les notes du bac français. 278 népbacheliers ayant eu des notes inférieures à 10 sont relégués au bas du classement. Un traitement similaire est ensuite appliqué aux 47 candidats ayant déjà obtenu leur baccalauréat général mais avec une moyenne des notes aux épreuves anticipées du bac de français inférieure à 10. Les groupes créés dans la suite de l'algorithme ne comprennent que des candidats ayant eu 10 ou plus aux épreuves du bac de français. Un premier groupe comprend 70 boursiers du secondaire ayant choisi « sciences économiques et sociales » et « histoire, géographie, géopolitique, sciences politique ». Puis, un autre groupe de 150 boursiers du secondaire

comprend ceux ayant choisi un autre couple de spécialités en terminale. Un autre groupe incluant des 63 candidats ayant déjà un bac en poche et étant boursiers certifiés du supérieur est créé. Les autres candidats ayant déjà un baccalauréat général sont alors distingués en deux catégories selon le type de baccalauréat (soit filières soit spécialités). 93 ont passé un baccalauréat général avant 2021 avec des filières (ES/S/L). Quant aux bacheliers réorientés avec un bac 2021 ou 2022, ils sont divisés selon les spécialités de terminale : 116 candidats ayant choisi SES ET HGGSP; 102 candidats ayant choisi SES ou HLP ou HGGSP ; 86 candidats ayant choisi d'autres spécialités. Viennent ensuite les candidats (non boursiers) préparant le bac général divisés selon leur origine académique. Les candidats « locaux » (75, 93, 94, 77) : 186 candidats ayant choisi SES ET HGGSP ; 182 candidats ayant choisi SES ou HLP ou HGGSP ; 69 candidats ayant choisi une autre spécialité. Les candidats hors secteur (autres académies que Paris ou Créteil) : 173 candidats ayant choisi SES ET HGGSP ; 185 candidats ayant choisi SES ou HLP ou HGGSP ; 73 candidats ayant choisi une autre spécialité. Il reste 19 candidats en terminale technologique. On classe les candidats au sein des groupes puis on interclasse les groupes.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous veillons à donner une chance à tous les profils (spécialité / bac général / bac pro). Toutefois les résultats de première sont déterminants, nous invitons donc les candidats à soigner leurs résultats aux épreuves du Bac. Les lettres de motivation sont particulièrement importantes pour les profils atypiques.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats aux épreuves anticipées du Baccalauréat.	Sont considérées les notes obtenues aux épreuves	Notes des épreuves anticipées du bac en français	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement - Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines et sociales - Avoir un intérêt pour les questions politiques, économiques et sociales - Être intéressé par la démarche scientifique.	Sont considérées les notes obtenues aux épreuves	Notes anticipées du bac.	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Ce champ d'évaluation intervient uniquement pour les étudiants n'ayant pas de notes aux épreuves du Bac anticipé (Bac international ou un diplôme d'accès aux études supérieures).	Connaissance de la formation, adéquation de la formation avec le projet Intérêt pour les sciences sociales, intérêt pour les questions concernant l'actualité sociale, curiosité pour le monde et sa diversité	Pour ces candidats, l'ensemble du dossier est évalué. La lettre de motivation sont particulièrement examinées. La connaissance de la formation choisie et la cohérence de ce choix avec le projet de l'étudiant sont particulièrement examinés. La qualité du projet formation est notée de 0 à 20. Les candidats sans notes aux EAB	Important

			sont alors classés entre eux selon le ce critère.	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Christine NEAU-LEDUC,
Président de l'établissement Université Paris 1
Panthéon Sorbonne